

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8329>

# Au journal officiel du 10 septembre 2019

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mardi 10 septembre 2019

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous  
droits réservés

---

## **Concours de technicien territorial / Ouverture des archives relatives à la disparition de Maurice Audin / Détermination des consommations énergiques dans les immeubles collectifs à usage d'habitation ou professionnel.**

# Concours et examens

Arrêté du 5 août 2019 portant ouverture du concours de technicien territorial principal de 2e classe, dans la spécialité « Bâtiments, génie civil » (session 2020) organisé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées [NOR : TERB1925312A](#)

# Histoire

Arrêté du 9 septembre 2019 portant ouverture des archives relatives à la disparition de Maurice Audin [NOR : MICC1923579A](#)

Cet arrêté prévoit la libre consultation, avant l'expiration des délais prévus à l'article L. 213-2 du code du patrimoine, des archives publiques relatives à la disparition de Maurice Audin conservées aux Archives nationales, aux Archives nationales d'outre-mer, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et au Service historique de la Défense.

# Logement

Arrêté du 6 septembre 2019 relatif à la détermination individuelle de la quantité de chaleur et de froid et à la répartition des frais de chauffage et de refroidissement, dans les immeubles collectifs à usage d'habitation ou à usage d'habitation et professionnel [NOR : LOGL1909858A](#)

Le présent arrêté précise les cas pour lesquels il y a impossibilité d'installer des compteurs individuels ou, le cas échéant, des répartiteurs de frais de chauffage pour des raisons techniques ou pour des raisons de rentabilité économique. Il précise le cadre d'utilisation des méthodes alternatives aux deux technologies précédemment citées. Il précise de même les cas d'impossibilité pour le refroidissement. Il précise également les modalités de répartition des frais de chauffage et de refroidissement.

# L'intégralité du JORF n°0210 du 10 septembre 2019

